



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le huit juin, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 31 mai 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismond ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX, Monsieur Joël CLERMONT

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Frédéric SIMON

POUVOIRS :

Monsieur Christian BRAY par Madame Dominique MIGNERY
Monsieur Marius DAVAL par Monsieur Alain GOFFOZ
Monsieur Sébastien PERROTON par Monsieur Emmanuel SAPEY
Monsieur Jean-Claude RAYMOND par Madame Marie-Christine MURON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise CLEMENT

OBJET : Tarifs Ecole de Musique et Danse 2023-2024

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 042-244200614-20230608-DE2023_0806_27-DE

Vu le code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-17 et L.5214-17

Vu les statuts de la CCVAI

Vu la délibération fixant les tarifs de l'EMD 2022-2023

Le Président propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'offre de cours pour l'année 2023-2024

Les tarifs proposés au vote pour l'année scolaire 2023-2024 sont donc les suivants :

Cours de danse

- pour enfants (1h/semaine) : Habitants CCVAI 129 € / hors CCVAI : 138 €
- pour adultes et ados (1h30/semaine) : Habitants CCVAI 186 € / hors CCVAI : 204 €

Cours de musique :

- éveil musical (30min/semaine) : Habitants CCVAI 129 € / hors CCVAI : 138 €
- chorale adultes (1h30/semaine) : Habitants CCVAI 138 € / hors CCVAI : 159 €

Formation musicale et instrument (30 minutes/semaine)

- Habitants CCVAI : 459€ pour 1 instrument + 306 € pour la pratique d'un 2^{ème} instrument
- Hors CCVAI : 537€ pour 1 instrument + 378 € pour la pratique d'un 2^{ème} instrument

Suite à cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Article 1 : APPROUVE les tarifs 2023/2024

Article 2 : DIT que ces tarifs sont applicables au 1^{er} septembre 2023

Article 3 : AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cet effet

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 08 juin 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Françoise CLEMENT

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 14/06/23
et de la publication le : 14/06/23*

Le Président,



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 042-244200614-20230608-DE2023_0806_27-DE